



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et la Caisse des Dépôts lancent un grand partenariat pour le développement économique et le très haut débit

Strasbourg, le 4 février 2016 – Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, et Philippe Richert, président de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, président de l'Association des Régions de France (ARF), Ancien Ministre, ont annoncé le lancement d'un grand partenariat entre les deux institutions, avec la mise en œuvre de deux actions d'envergure et l'ouverture de plusieurs chantiers stratégiques.

Création de deux fonds régionaux d'investissement

Afin de renforcer les fonds propres des entreprises régionales, seront établis :

- o un fonds pour les entreprises en création, notamment innovantes, ou en développement. Doté de 100 M€, ce fonds a pour objectif de faciliter la création et le développement des PME de la nouvelle Région en mobilisant les grands investisseurs nationaux tels que les assureurs et l'épargne populaire régionale. L'étude de préfiguration, qui affinera le besoin et statuera sur la faisabilité de ce fonds, doit permettre de disposer d'un nouveau fonds opérationnel d'ici la fin 2016. Lancée à titre expérimental, cette initiative pourrait être dupliquée dans d'autres Régions de France, en lien avec l'ARF;
- o un fonds pour les entreprises en consolidation ou en retournement (gestion, restructuration et refinancement des entreprises en difficulté en vue de leur redressement), en lien avec Bpifrance.

Déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire régional

A l'instar de ce qui a déjà été engagé en Alsace et en Moselle, c'est un potentiel de près d'1 million de prises FTTH (fibre optique jusqu'au domicile) qu'il serait possible de déployer dans les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, l'Aube, les Ardennes, la Marne et la Haute-Marne.

Actuellement, seules 600 000 prises sont prévues dans le cadre d'une première phase à l'horizon 2022, portée par différentes collectivités départementales, pour un investissement estimé entre 600 et 700 M€. La Caisse des Dépôts s'engage à appuyer cette démarche

auprès de ses partenaires et à mettre à la disposition de la collectivité l'ensemble de ses outils, comme elle le faisait déjà en Alsace.

Ouverture de nouveaux chantiers stratégiques

En plus des deux projets phares de la convention, la Caisse des Dépôts accompagnera également la région sur :

- le soutien à la croissance verte et à l'investissement local, par le financement de l'efficacité énergétique des logements privés et des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables et de la biodiversité, et la mise en place d'outils patrimoniaux régionaux,
- le renforcement des actions en matière de coopération transfrontalière et européenne, afin de tirer parti du positionnement transfrontalier de la Région.

La Caisse des Dépôts appuiera également en ingénierie la mise en œuvre de ces chantiers stratégiques.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

@ CaissedesDepots

http://www.caissedesdepots.fr

A propos du Conseil régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Avec plus de 5,5 millions d'habitants sur un territoire de 57 800 km² et un positionnement stratégique au cœur de l'Europe, la nouvelle Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine dispose d'un potentiel de développement et d'attractivité remarquable. Facilement accessible depuis les grands pôles européens comme à une échelle internationale plus large, c'est une région ouverte, ancrée dans les dynamiques d'échanges nationaux, européens et mondiaux.

La Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine souhaite renforcer la compétitivité de ses entreprises et de ses territoires. C'est la raison pour laquelle il entend :

- mettre en œuvre une politique régionale d'accompagnement des entreprises devant faciliter leur création et leur croissance grâce aux outils d'interventions en fonds propres mais également leurs projets innovants pour conforter et renforcer leur présence sur les marchés nationaux et internationaux,
- initier le déploiement du très haut débit sur l'ensemble de son territoire à l'instar de ce qui a été fait en Alsace, territoire pour lequel la Région porte le contrat de concession pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du THD pour une durée de 30 ans, représentant 450 M€ d'investissement local (dont 268,1 M€ apportés par le concessionnaire).

Contacts presse

Caisse des Dépôts :

<u>Direction régionale</u> : Joëlle Lagrange

Tél.: 03 88 52 45 36 - 06 30 80 13 86 joëlle.lagrange@caissedesdepots.fr

<u>Direction nationale</u>: Diane Gallais

Tél.: 01 58 50 78 96 - 07 82 48 04 76 diane.gallais@caissedesdepots.fr

Conseil régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine Natacha Hamann Tél. 06.51.29.92.19 $\underline{Natacha. HAMANN@alsacechampagneardennelorraine.eu}$

Gaëlle Tortil-Texier Gaelle.TORTIL-TEXIER@region-alsace.eu